

Chambre si le gouvernement essaye de vérifier si la Rhodésie obtient 75,000 gallons d'essence par jour du Portugal et d'autres pays tels que l'Union sud-africaine, afin que nous puissions déterminer si la dépense du Canada est justifiée.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, c'est un fait que certains approvisionnements sont venus d'un ou deux pays. Toutefois, on a exagéré le montant des approvisionnements qui viendraient clandestinement de ces deux nations particulières. Le comité des sanctions du Commonwealth est en train d'étudier de nouveau tout ce problème. La question fait l'objet d'examen constants, et je suis certain que les mesures adoptées, y compris celle que les États-Unis ont prises avant-hier, rendront efficace le programme des sanctions.

ENQUÊTES DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN
SUR DE PRÉSUMÉS ENDROITS
NÉVRALGIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre me dirait-il si les allégations formulées de nouveau dans les journaux, selon lesquelles le gouvernement américain, conformément à des directives reçues du Pentagone, aurait envoyé des groupes de professeurs pour enquêter sur des endroits névralgiques dans diverses parties du monde, y compris Cuba, le Yémen, le Congo et le Canada, sont fondées? Le gouvernement a-t-il protesté à cet égard? L'article donne beaucoup de détails et répète ce qui a été dit récemment.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député de Kamloops, si je ne me trompe, a inscrit une question marquée d'un astérisque au *Feuilleton*, demandant des renseignements à ce sujet. La réponse à la question est en voie de rédaction et sera donnée demain.

[Plus tard]

Le très hon. M. Diefenbaker: Je reviens à ma question de tantôt. Le premier ministre a répondu que l'honorable député de Kamloops avait inscrit une question semblable au *Feuilleton*. Je suppose qu'il voulait parler de la question n° 689 qui se lit ainsi:

Est-ce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou quelque fonctionnaire du ministère ont été en rapport avec un fonctionnaire du gouvernement des États-Unis au sujet de travaux qui devaient être exécutés au Canada par le Bureau de recherche sur les opérations spéciales de l'Université américaine...

Et le reste. Or ma question avait trait à une enquête que le Pentagone aurait effectuée

au sujet de régions prétendues dangereuses y compris le Canada—façon d'agir plutôt inusitée de la part d'un pays étranger. Interrogé à ce sujet hier, le cabinet du premier ministre a déclaré n'avoir jamais entendu parler de cela. C'est ce que rapportent les journaux.

Je demande maintenant au premier ministre de répondre à la question que j'ai posée —et qui diffère considérablement de celle du député de Kamloops.

Le très hon. M. Pearson: Précisément à cet égard, une autre question, la question n° 590, figurait au *Feuilleton*. Je reconnais que le point soulevé dans la question n° 689 n'était peut-être pas exactement le point soulevé par le très honorable représentant. Toutefois, je ne vois pas d'inconvénient à répondre maintenant à une question marquée d'un astérisque. Nous pourrions peut-être, demain, ajouter à la réponse, qui n'est pas définitive.

Voici donc cette réponse: Il n'y a eu aucun rapport avec un fonctionnaire du gouvernement des États-Unis au sujet de travaux qui devaient être exécutés au Canada par le Bureau de recherche sur les opérations spéciales de l'Université américaine, et les enquêtes que j'ai ordonnées indiquent qu'aucun fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures n'a reçu d'un fonctionnaire du gouvernement des États-Unis des propositions concernant ces travaux de l'Université américaine. Voilà la réponse à la question n° 689, marquée d'un astérisque.

La question n° 590 demande:

1. Des enquêtes socio-psychologiques ont-elles été effectuées par les autorités militaires américaines au Canada, ou pour leur compte, au cours des dernières années?

La réponse est non. La deuxième partie de la question se poursuit ainsi:

2. Dans le cas de l'affirmative, le gouvernement canadien a-t-il été consulté ou informé, ou encore a-t-il participé à de telles enquêtes?

La réponse à cela: «Voir la réponse au n° 1 ci-dessus».

Le très hon. M. Diefenbaker: Je remercie le premier ministre. Je pose maintenant la question directement: le gouvernement du Canada a-t-il échangé, à un moment donné, avec le Pentagone, ou avec toute personne pour le compte du Pentagone, ou avec M. McNamara, secrétaire américain à la Défense, certaine communication relative à l'enquête qui s'effectue dans certaines régions du Canada désignées par les enquêteurs comme endroits dangereux?

Le très hon. M. Pearson: Non. Sauf erreur, aucune communication de ce genre n'a été